

# ETAIN INFORMATIONS

Supplément du bulletin municipal

Octobre 2013

## Une excellente nouvelle : le 3<sup>ème</sup> R.H.C. est maintenu

Les élus sont soulagés : notre 3<sup>ème</sup> R.H.C. est maintenu.

La preuve, s'il en était besoin, que l'action unitaire des Elus départementaux a porté ses fruits. La vigilance a été extrêmement forte depuis plus d'un an, avec une dernière position unanime du Conseil Général le 6 juin dernier, sans oublier les actions locales diversifiées.

Notre espace aéronautique est sans équivalent. Les officiers supérieurs meusiens ont apporté à nouveau la preuve de cette qualité.

Mais au-delà de l'intérêt indéniable de notre base de défense et de notre espace militaire, le Ministre de la Défense a tenu compte de la situation difficile de notre département.

Deux arguments de poids ont été pris en compte par le Ministre :

- La dette de l'Etat à notre égard après la promesse non tenue de dotation du nouvel hélicoptère Tigre avec 400 militaires supplémentaires. Nous vous rappelons que l'Etat avait, à l'époque, sollicité la Codecom et les communes pour rendre le territoire attractif (écoles, logements, etc...), de lourds investissements.

- La suppression de 3000 postes de militaires depuis 20 ans sur le verdunois sans aucune compensation malgré les promesses.

Tous ces arguments ont été pris en considération.

Le 3<sup>ème</sup> R.H.C. a de nombreux atouts : **c'est « le régiment de la nuit »**. Plus qu'ailleurs, nos hélicos peuvent combattre et tirer la nuit. Nous avons déjà une coopération drones-hélicos.

Aujourd'hui, il est question de prolonger la durée de vie des hélicoptères. A terme, nous pourrions être dotés d'un régiment de drones. Le Ministre a confirmé le développement des drones chargés de missions de surveillance et de renseignements.

Le Ministre de la Défense a répondu au Maire le 19 septembre 2012. Il a déclaré : **« Concernant le 3<sup>ème</sup> R.H.C., le renouvellement de sa flotte en hélicoptères NH90 n'est programmé qu'à l'horizon 2020.** Cependant, je ne peux préjuger des conclusions du Livre Blanc... ». Nous sommes rassurés.

Prolonger la durée de vie des appareils : ok. **Nous poursuivrons nos interventions avec la même vigilance et la même détermination dans les années qui viennent pour maintenir notre régiment doté de NH 90 au-delà de 2019.**

Nous étions convaincus. Heureusement que nous n'avons pas écouté ceux qui disaient **« Le 3<sup>ème</sup> RHC meurt à petit feu, il faut penser à la reconversion du site, pourquoi pas une zone industrielle avec du fret aérien »**.

## 3<sup>ème</sup> R.H.C. : une action, des interventions unitaires, efficaces depuis un an et demi

- **Printemps 2012 :**  
Premières incertitudes sur l'avenir de notre régiment.
- **6 avril 2012 :**  
Courrier confidentiel à Gérard Longuet, alors Ministre de la Défense.
- **21 juin 2012 :**  
Courrier au nouveau Ministre Jean Yves Le Driand.
- **10 septembre 2012 :**  
Courrier à Daniel Reiner, Sénateur de Meurthe-et-Moselle, membre de la Commission du Livre Blanc.
- **20 septembre 2012 :**  
Délibération du Conseil Municipal.
- **9 octobre 2012 :**  
Invitation aux Maires du secteur et aux associations pour la création d'un collectif de défense.
- **Octobre - novembre 2012 :**  
La pétition recueille près de 3000 signatures. Délibérations de nombreux Conseils Municipaux.
- **17 novembre 2012 :**  
Rassemblement à Etain pour la défense du régiment.
- **24 mars 2013 :**  
Entretien confidentiel avec le Colonel Commandant du 3<sup>ème</sup> R.H.C., le Délégué Militaire départemental, le Colonel Artisson avec Christian Namy, président du Conseil Général et Jean PICART.
- **Printemps-été 2013 :**  
Actions discrètes à tous les niveaux.
- **6 juin 2013 :**  
Nouvelle délibération à l'unanimité du Conseil Général.

### Le saviez-vous ?

- **Les maçons de la ville aménagent le nouveau cimetière :**  
Du bon travail. Une première tranche dans les concessions funéraires sera disponible prochainement. Toutes nos félicitations aux maçons de la ville.
- **La banquette végétalisée est en cours de réalisation** sous le pont de l'Orne (Vivre à Etain n° 58, page 19). Il faut savoir qu'elle a été étudiée et validée par la police de l'eau, l'Agence de Bassin Rhin Meuse et le Conseil Général, financiers de l'opération. Il s'agit donc **d'un embellissement du lit avec des garanties contre les inondations.** Rappelons tout de même que les habitants riverains de l'Orne n'ont pas eu d'eau dans les habitations à part dans certaines caves depuis que la municipalité, en 1997, a rasé l'ancienne station d'épuration de la rue des Abattoirs. Cette ancienne station, inutilisée, constituait un barrage qui faisait monter le niveau de l'eau. Dernières grosses inondations à la fin des années 1993 et 1994.



**SOIREE KARAOKE**  
**Samedi 2 novembre 2013**  
**à la salle des fêtes d'Etain**  
**dès 20 heures**  
**(5 € l'entrée)**

Possibilité de participation avec assiette anglaise sur réservation en Mairie d'Etain avant le 25 octobre 2013 (15 €)



**Les Elus satisfaits retirent la banderole**